

Au fond, peu m'importe qui occupe le trône. C'est le maintien des droits du Parlement qui me préoccupe, et n'est-il pas étrange qu'il me faille prendre cette attitude, surtout avec le premier ministre actuel (M. Mackenzie King) à son siège? Il est sans doute regrettable de voir les questions de procédure et les critiques formulées contre le programme du Gouvernement mêlées à une adresse officielle à Sa Majesté, mais le premier ministre eût pu éviter ceci en retardant le dépôt de sa motion. Je le lui ai suggéré hier soir. A mon sens, le bill du premier ministre aurait dû précéder l'Adresse, faute de quoi le débat sur le bill n'a plus de sens. Le premier ministre a déclaré hier que le bill visait particulièrement la question de la succession dans l'avenir, mais lorsque M. Baldwin mit le roi Edouard VIII dans l'obligation de choisir et lorsque celui-ci opta pour l'abdication, certes...

Le très hon. MACKENZIE KING: Mon honorable ami souffrirait-il une interruption de ma part? Je ne pense pas qu'il veuille fausser le sens des paroles de M. Baldwin, mais je ne sache pas que celui-ci ait acculé le Roi, comme il le dit. Tout ce que j'ai entendu et tout ce que m'ont appris les dépêches que j'ai lues, c'est que l'ex-souverain a lui-même posé certaines questions à M. Baldwin, et que celui-ci y a répondu. Je ne crois pas que M. Baldwin ait du tout voulu le jeter dans l'embarras.

Des VOIX: Bravo, bravo!

M. WOODSWORTH: Monsieur l'Orateur, je me reporte au discours de l'honorable M. Baldwin à la Chambre des communes, à Westminster:

Je vis le Roi lundi, le 16 novembre, et tout d'abord je lui soumis mon opinion sur un mariage possible. Je lui ai dit que je ne pensais que le pays approuverait un certain mariage. Ce mariage aurait élevé cette personne au rang de reine. J'ai bien dit à Sa Majesté que je pouvais fort bien être une relique de l'époque de la reine Victoria, mais que mon pire ennemi ne dirait pas de moi que je suis ignorant du sentiment populaire anglais devant une mesure quelconque, et je lui dis qu'à ce point de vue la chose était impraticable...

Sa Majesté me dit alors—j'ai sa permission de le déclarer—qu'Elle allait me dire une chose qu'Elle désirait me dire depuis longtemps. Elle me dit: "J'épouserai Mme Simpson et je suis prêt à m'en aller."

C'est à cette déclaration que je fais allusion.

M. DUPUIS: D'où est-ce tiré?

M. WOODSWORTH: Vous trouverez cette déclaration dans le discours de M. Baldwin à la Chambre des communes.

M. DUPUIS: Mais dans quelle publication?

M. WOODSWORTH: Je cite actuellement d'une série de documents publiés dans le numéro de janvier de la revue *Nineteenth Century*.

Quelques DEPUTES: Oh!

M. WOODSWORTH: Monsieur l'Orateur, je crois me conformer au règlement.

Le très hon. MACKENZIE KING: Puis-je dire à mon honorable ami que je suppose que le texte complet n'apparaît pas sur le document qu'il cite, autrement il nous l'aurait probablement communiqué. Je crois que l'on trouvera au hansard de la Chambre des communes de Westminster que, antérieurement au passage que mon honorable ami vient de lire, M. Baldwin a dit que Sa Majesté avait Elle-même soulevé la question, lui demandant quel serait l'effet, à son sens, d'une démarche auprès du Parlement tendant à légaliser un mariagemorganatique.

M. WOODSWORTH: Monsieur l'Orateur, ce que je prétends c'est que au moment où le Roi fut placé ou qu'il se trouva dans cette situation, la succession fut alors affectée. C'est tout ce que je désire souligner pour le moment. Il me semble que l'on n'aurait pas dû nous demander de prêter le serment d'allégeance avant de nous fournir l'occasion de prendre nos places dans cette enceinte et de nous prononcer sur cette question. L'autre jour, le greffier de la Chambre,—agissant sans aucun doute à la suite d'instructions reçues du Gouvernement,—nous a fait tenir une lettre nous disant...

Le très hon. MACKENZIE KING: Je veux dire à mon honorable ami que le Gouvernement n'a aucunement cherché à donner des instructions au greffier. Je crois plutôt que celui-ci a voulu accomplir son devoir selon qu'il croyait devoir le faire.

M. WOODSWORTH: La lettre disait qu'aucun membre de la Chambre ne peut occuper son siège avant d'avoir prêté et accepté le serment exigé par les dispositions de l'Acte de l'Amérique britannique du Nord. Nous avons déjà prêté ce serment il y a un an et nous occupons bel et bien une place dans cette enceinte. Si donc, lors de la transmission de la prérogative royale, le Parlement peut continuer à s'occuper de la chose publique, je suis d'avis qu'un député peut continuer à occuper sa place à la Chambre. Je ne veux tout de même pas faire une scène, et d'ailleurs, je ne crois pas que la question soit suffisamment importante...

Des VOIX: Très bien, très bien.

M. WOODSWORTH: ...pour me pousser à répéter le geste de M. Bradlough, en Angleterre, il y a plusieurs années. Je dirai cepen-